

Informations de base	
<p>2025/0420(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<p>Émissions de CO2 pour les véhicules utilitaires légers neufs et l'étiquetage des véhicules</p> <p>Abrogation Directive 1999/94/EC 1998/0272(COD) Modification Règlement 2019/631 2017/0293(COD)</p> <p>Subject</p> <p>2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile</p> <p>Priorités législatives</p> <p>Déclaration commune 2026</p>	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0420(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation Directive 1999/94/EC 1998/0272(COD) Modification Règlement 2019/631 2017/0293(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 192-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	ENVI/10/04833